

Gazette Municipale

# NIEUL LE VIROUIL

2022

Trimestriel : numéro dix



Mesdames, Messieurs,

En photo votre futur multi-services.

C'est un long travail, soumis aux différentes demandes de subvention, mais nous avançons. Les premiers travaux commenceront début 2023, et la livraison premier semestre 2024.

Nous sommes vigilants à ce qu'il réponde à vos besoins, à tous, votre participation au dernier questionnaire a été importante.

Depuis la rentrée, des cours de bachata de grande qualité sont proposés, pour les adultes ou les adultes et leur enfant.

Des manifestations sont planifiées par les associations, toujours aussi actives !

Bref, une fin d'année qui s'annonce agréable où vous aurez l'occasion de vous retrouver et faire la fête.

La commission Noël, aidée de toutes les bonnes volontés, embellira la place de l'Église comme elle l'a fait l'année dernière.

Avec un peu d'avance, je vous souhaite à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année.



Rédacteur en chef : Christophe PAVIE

Rédaction : Thierry Martini,

Jean-François Martinière,

Monique Giraud



Imprimé par nos soins

Mairie :

11, Avenue du Tarnac 17150 Nieul le Virouil

# INFOS MAIRIE

## Démarre ! Des Mares

### **Des mares pour nos enfants,**

### **Des mares pour la biodiversité,**

### **Des mares pour la défense incendie,**

### **Des mares pour célébrer l'eau.**

Certaines communes ont une histoire particulière avec l'eau. Nieul en fait partie, par ses cours d'eau, ses nombreux puits, et ses mares. Ces dernières sont pour certaines anciennes, près ou dans les hameaux, et servaient essentiellement aux animaux des fermes.

Quant aux puits, leur nombre s'explique par les nombreux cours d'eau sous-terrains et nappes phréatiques.

Depuis quelques années, une réflexion autour de la défense incendie s'est imposée pour toute la Haute-Saintonge. Assez rapidement, la solution des poches à eau a été proposée comme

#### **LA solution.**

Il suffit de suivre les préconisations issues du travail des pompiers, et installer des dizaines de poches à eau. Il suffit ... mais tout n'est pas aussi simple. Cette solution, qui longtemps a semblé être le passage obligé pour organiser la défense incendie,

n'a pour égal de sa laideur que le coût de travail, le Conseil Municipal peut prohibitif de son installation. Coût d'installation, d'assurance, et de remplacement dans 10 à 15 ans. Si tout se passe bien...

En définitive, la solution évidente, de bon sens, était là, sous nos yeux : aménager, réhabiliter ou créer des mares. C'est une solution acceptable pour la défense incendie. Un cahier des charges précis

Ensemble nous avons transformé une difficulté en opportunité : opportunité d'embellir la commune, de faire des économies importantes (70,000 Euros à réinvestir dans d'autres projets), de renforcer sa biodiversité.



D'autres communes semblent intéressées par cette alternative, nous nous en réjouissons.

Cette présentation ne serait pas complète sans adresser des remerciements. Ainsi je tiens, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, à remercier chaleureusement les administrés, qui ont tous répondu favorablement à ma demande d'utilisation d'une partie de leurs parcelles,

lorsque cela était nécessaire. Cela montre une fois de plus que, ensemble, nous pouvons faire de belles choses, qui s'inscrivent dans le présent et le futur de nos enfants.

Le Maire

## Économie d'énergies

### **Rallumons les étoiles**

Le contexte énergétique actuel et sa conséquence directe : la flambée des tarifs, nous amènent à repenser nos dépenses électriques.

La commune est déjà engagée depuis longtemps dans la sobriété énergétique. Nous sommes équipés pour les écoles, salle multi-activité, centre de loisirs, d'une chaudière à granulés ; la mairie d'une pompe à chaleur. Plus récemment, nous avons entièrement refait l'isolation du dortoir de la maternelle. Des projets à venir devraient permettre aux écoles de ne pas avoir besoin de climatisation malgré les changements climatiques prévisibles.

La question de l'éclairage public avait déjà été abordée en conseil municipal, mais les récentes évolutions énergétiques ont approfondi le débat.



Ainsi, à l'unanimité, le conseil municipal a très logiquement pris la décision d'éteindre les lampadaires dans les villages. Si nous sommes sensibles aux conséquences de la pollution lumineuse et ses conséquences sur l'environnement rural, les demandes de l'État de réaliser toutes les économies électriques possibles a fini de décider le conseil. S'il doit y avoir des moyens de favoriser le chauffage chez les administrés, en réduisant les dépenses secondaires, c'est d'abord à la collectivité de montrer l'exemple.

Dans le bourg, les éclairages sont programmés pour fonctionner à minima, mais conserver l'éclairage aux heures de bus, sortie du centre de loisirs, etc.

Comptant sur votre compréhension,  
Le Maire



# NOUVEAUTÉS



Entrez dans  
la danse  
entrez dans la danse  
entrezdansladanse17



Nouveautés dans la salle multi activités de Nieul, Pauline et Marie vous invite à venir les rejoindre tous les jeudis de 18h à 20h et tous les vendredis de 19h à 20h pour pratiquer un danse venue d'ailleurs, **la Bachata** !

La Bachata est une danse dominicaine d'inspiration africaine, mélangeant le Tango, le cha-cha et le meringué, qui se danse à deux ou tout seul.

A deux, elle est une bonne manière de se familiariser et de découvrir les danses de couples. En solo, elle favorise la technique et permet de s'amuser sur des petites chorégraphies.

Tous les jeudis, Pauline (06 76 74 79 58) vous propose des cours de Bachata de 18h à 19h en solo et de 19h à 20h pour les couples.

Également proposé, un atelier danse Parent/Enfant, le partage des instants de complicité entre un adulte et son enfant.

L'apprentissage d'une chorégraphie ensemble avec d'autres personnes où des petits exercices d'éveil à la danse enrichissent la relation, ils permettent aussi de passer un moment de détente.

Marie (06 32 41 39 62) vous propose de passer une heure ludique à l'initiation de la danse tous les vendredis de 18h à 19h.

## Tribune Libre

### Un jour à Nieul le Virouil

*Village du pays de Saintonge,  
Terres fertiles et boisées qui se croisent,  
Une couche de vie un peu folle sur ta champagne  
Tes chemins, de là-bas à Compostelle.*

*Je te découvre, presque timide et merveilleux,  
Ta robe de satin a figé tes vignes et ton ruisseau,  
Au loin je devine tes terres de landes et de doucins,  
Plus loin tes hameaux et ses secrets.*

*Au bord du Tarnac, quelques roseaux,  
Au détour d'une ruelle un lavoir,  
Quelques narcisses, des roses trémières,  
Tu te dévoiles attirante et gracieuse.*

*Façonnée par le temps tu abrites la vie,  
Les randonneurs te courtisent, les fleurs t'honorent,  
Tu t'isolés un instant à travers ton bocage,  
Bien des fois je te contemple et je t'envie.*

Alain Tardiveau

## PNEUS D'ENSILAGE

Une collecte de pneus d'ensilage est programmée d'octobre à décembre 2023 sur les départements de la Charente Maritime et des Deux-Sèvres, cette collecte est organisée par la Chambre d'Agriculture 17/79, avec le soutien financier d'Ensilavor.

Il est encore possible de s'inscrire :

[Deux-sevres.chambre-agriculture.fr](http://Deux-sevres.chambre-agriculture.fr)



# Le coin des Associations

## AGENDA

Samedi 5 novembre  
Samedi 26 novembre  
Samedi 3 décembre

Soirée Tartiflette  
Soirée Poule au Pot  
Illumination du bourg  
Fêtes pour les enfants avec venue du Père Noël  
Concert ou une chorale à l'Église.  
Ajout d'un stand Téléthon.  
Marché de Noël  
Fondue

Les Reinettes  
Comité des Fêtes  
Commission de Noël

Dimanche 4 décembre  
Samedi 17 décembre

Inter Associations  
A.C.C.A.

Nous étions le 5 septembre 2022.....



## Gym à Nieul le Virouil

Pour garder la forme dans la bonne humeur 20 femmes et 3 hommes étaient au rendez-vous pour la reprise des séances de gymnastique volontaire.

Cette gymnastique est accessible à tous. Elle n'a pas pour but de former des athlètes mais de pratiquer une activité physique afin de déverrouiller ses articulations, d'apprendre à bouger, respirer et faire des étirements au rythme d'une musique entraînante sous la surveillance d'un coach (tarif annuel de 80 euros).

Toutes les séances se pratiquent dans la **salle multi activités de Nieul le Virouil**.

Venez nous rejoindre :

**les lundis - 19h30 à 20h30**

**les jeudis - 10h30 à 11h30**

*La Présidente, Rolande DRILLAUD.*

**Rolande  
Brigitte  
Monique**

**06 77 46 13 77  
07 72 26 84 60  
07 68 13 59 18**

## Les Reinettes

C'est avec un réel plaisir que nous voyons l'équipe des Reinettes s'étoffer au fil des semaines....

Quelle ambiance studieuse !

Toutes ces petites mains s'affairent, certaines sont très occupées à la fabrication de bracelets et de colliers, d'autres à la confection de sacs de sports, et de sacs à pain.

Un autre groupe s'occupe de la fabrication de décorations de Noël en vue des prochaines fêtes.

Les étagères, demandées depuis longtemps, sont enfin arrivées et installées par l'employé communal et le conseil municipal que nous remercions vivement.

Enfin, nous rappelons que toutes ces créations sont exposées et visibles (et aussi en vente) dans la vitrine de la mairie de Nieul le Virouil.

PS : Nous sommes toujours preneuses de laine, tissus et tout ce qui sert à la confection de nos produits...



Pour tout renseignements utiles :

**Irène**

**06 98 66 30 96**

# A.P.I.C.

L'APIC (Association Périscolaire Inter Communale) a fêté ses 25 ans d'existence en organisant un grand marché fermier sur le terrain de football de Nieul le Virouil.

Quatre traiteurs sont venus proposer leurs préparations à consommer sur place.

Une douzaine d'exposants tenait leur stand pour présenter des produits divers, comme des plantes empotées ou des articles de Paris. L'association des Reinettes était également présente afin de présenter leurs objets de décoration.

Un vieux manège, entraîné par un cycliste, a diverti les bambins présents, perchés sur des objets disparates. Il y avait aussi trois

structures gonflables qui ont aussi amusé les enfants les plus grands, pendant que parents et grands parents se restauraient en écoutant des airs des années 80 diffusés par la DJ qui animait la soirée.

La Tombola a aussi fait de nombreux gagnants avec des lots offerts par les exposants d'ici et d'ailleurs.

Le bureau de l'APIC remercie la municipalité, le comité des fêtes, les reinettes ainsi que tous les amis qui ont activement participé à la réussite de cette soirée festive.

L'APIC reçoit des enfants en périscolaire (avant et après les cours), elle assume aussi de nombreuses animations les mercredis et pendant les vacances scolaires pour des enfants issus d'une trentaine de



## INVITATION

C'est la dernière gazette avant la fin de l'année.

La commission Noël souhaite de nouveau embellir le bourg pour les fêtes.

Des animations seront proposées le samedi 3 décembre après-midi (goûter, vin chaud...).

Un stand au profit du téléthon.

L'illumination du sapin et de la façade de l'église se fera dans la soirée ainsi qu'une animation musicale dans l'église.

Toutes les personnes souhaitant participer à la préparation de cet événement seront les bienvenues. Une réunion de préparation est prévue le :



**mardi 18 octobre à 18h30**

**Salle des Associations**

*La commission Noël.*



# Comptes Rendus

## Conseils Municipaux

### Compte rendu

Réunion du 07 Septembre 2022

Mr Martini est nommé secrétaire de séance

#### **Délibération sur le principe de facturation des repas confectionnés par la cuisinière au bénéfice de l'APIC.**

M. le Maire expose que durant les grandes vacances, l'association Apic a bénéficié des repas confectionnés par la cuisinière de la cantine.

Après délibération, le conseil municipal prend cette délibération et autorise la facturation des repas à 3.75 euros.

#### **Délibération sur le nombre d'heure de ménage à prévoir (remplacement).**

La commune prévoit l'embauche d'une personne pour faire 13 heures de ménage par semaine.

#### **Délibération prescrivant l'élaboration / la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et les modalités de concertation.**

Initié par la Communauté des Communes (CDC), un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) est en marche. Comme son nom l'indique, ce schéma a pour but d'organiser et d'aménager le territoire, en matière d'urbanisation et de terres agricoles. Aussi, à terme, le schéma encouragera les communes à établir un PLU (Plan Local d'Urbanisme) afin d'organiser au mieux l'occupation de son territoire entre zone constructible et zone agricole.

A ce titre, M. le Maire expose au conseil municipal, la cohérence de ce plan. Après en avoir délibéré, le conseil décide, de prendre cette délibération.

#### **Délibération sur le droit de préemption de la commune sur les parcelles AK 0002, AK 330 et AT 335.**

La municipalité a des projets ! Les parcelles sises Route des Frênes ainsi qu'une autre Rue des Fleurs sont situées non loin du bourg. Aussi la commune a besoin d'une délibération pour exercer son droit de préemption.

Après en avoir longuement délibéré, le conseil municipal autorise M. le Maire à exercer ce droit.

#### **Proposition d'achat de la parcelle cadastrée AK 233.**

M. le Maire expose au conseil municipal l'utilité de cette parcelle pour la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise M. le Maire à procéder à l'achat.

#### **Délibération sur le prix de vente des parcelles communales AK 358 et AK 359.**

Ces parcelles communales sont situées entre des maisons d'habitations et la cour de l'école. Elles sont attenantes à deux maisons dont les propriétaires ont souhaité d'acquérir ces

parcelles.

Le conseil municipal décide de prendre une délibération et autorise M. le Maire à procéder à la vente des deux parcelles au prix de 690 euros chacune.

#### **Vente de différents chemins ruraux.**

Ils sont situés dans les villages de Chez Coudoin, Chemin Naud et au lieu-dit Le Buchaud. La cession de ces chemins sera soumise à une enquête publique qui déterminera la vente des biens.

#### **Délibération sur une réduction exceptionnelle de la taxe foncière non bâtie.**

Au lendemain de l'orage exceptionnel du 20 juin dernier, un manifeste émis par les agriculteurs avait été remis à M. le Maire. Vu les intempéries, le collectif d'agriculteurs de la commune demandait le non-paiement de la taxe foncière.

M. Alexandre Avinio expose notamment que la part de la commune sur les taxes foncières des terrains étaient minimes. Aussi, après en avoir délibéré, le conseil municipal estime que ce n'est pas à la commune de supporter ces pertes. Néanmoins, il accorde une remise exceptionnelle de 10% de cette taxe foncière non bâtie.

#### **Questions Diverses.**

♦ Le tournoi de pétanque des élus se tiendra le 17 septembre 2022 à Soubran à partir de 14h.

♦ Depuis quelques mois, le gouvernement met en garde contre l'utilisation abusive de l'électricité et encourage à faire des économies de cette énergie. Dans cet optique, M. le Maire propose de réduire l'utilisation de l'éclairage public..

Ainsi, à compter du 1<sup>er</sup> octobre, les lampadaires seront automatiquement éteints à partir de 21h dans le bourg.

♦ Il a été observé des vols fréquents vers la station d'épuration et la commune demande de rester vigilants quant aux agissements suspects, le cas échéant, prendre autant de renseignements possibles, plaque d'immatriculation, etc... pour mener à bien une enquête.

♦ La commission cimetière se réunira le 29 septembre 2022 à 18h au cimetière.

♦ Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial, M. le Maire est allé à la rencontre de l'association « La ferme de Pons ». Ainsi, il souhaiterait en faire autant avec cette parcelle, fournir la cantine en légumes frais, bio et de saisons. Il souhaiterait qu'une association autour de ce projet se crée pour faciliter les échanges entre cette parcelle et les légumes produits à partir de celle-ci.

♦ Les Reinettes demande la permission de se servir du sable pour lester les pères Noël qu'elles veulent mettre en place avec la commission Noël, pour les fêtes de fin d'année.

♦ Devant l'inquiétude de certains riverains quant à la création ou l'implantation de mare sur le territoire pour lutter contre les incendies. La commune choisit l'implantation de mare ou la création de celles-ci plutôt que l'apparition de poche à eau.

## Compte rendu

### Réunion du 12 Octobre 2022

Mr Martini est nommé secrétaire de séance

#### Achat de la parcelle AK 159.

M. le Maire expose aux membres du conseil municipal présents la mise en vente d'une maison. Un terrain non attenant à cette maison, intéresserait la commune pour l'achat. Il démontre que l'achat de ce terrain est stratégique pour les projets de la municipalité.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal autorise M. le Maire à engager la procédure d'achat si toutefois la proposition faite est retenue.

#### Compte rendu de la Ferme de PONS.

Lors du précédent conseil municipal, M. le Maire devait rencontrer les dirigeants de l'association « La Ferme de Pons » pour la mise en place d'un projet de maraichage sur la commune. Suite à cette réunion, il expose que l'association peut dépêcher une partie de leur effectif pour venir examiner le terrain et mettre en place des planches de cultures.

Cependant, coté financier, le cout supporté pour ces travaux est très élevé pour la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal encourage M. le Maire à explorer d'autres pistes pour la viabilité de ce projet.

#### Adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire proposée par le Centre de Gestion 17.

En cas de différend avec les employés communaux, le Centre de Gestion de la Charente Maritime propose aux communes du département une aide juridique. L'adhésion est gratuite pour la commune. Si différend, il y avait, le cout horaire de cette assistance juridique serait de 70 euros de l'heure.

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer l'adhésion pour la commune.

#### Délibération pour adhérer au groupement de commandes – Élaboration des plans locaux d'urbanisme.

Suite au Scot (Schéma Occupation Territorial), la Communauté des Communes (CDCHS) propose aux communes souhaitant se doter d'un Plan d'Urbanisme Local pour le remplacement de leur carte Communale, à adhérer à ce groupement en vue d'abaisser les coûts.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres, le conseil municipal prend cette délibération.

#### Délibération passage M57.

Le M57 est un nouveau modèle comptable. La municipalité doit prendre une délibération pour sa mise en place .

Après discussion, le conseil municipal accepte de prendre cette délibération qui prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

#### Délibération pour les dépenses imputer au compte « Fêtes et Cérémonies ».

Pour chaque dépense liée à ce compte, le conseil municipal devrait prendre une délibération pour autoriser M. le Maire à faire les achats. Un rappel du Centre de Gestion 17 dans ce sens a été reçu à la mairie.

Le conseil municipal prend cette délibération et autorise M. le Maire à faire les achats nécessaires à ces fêtes et cérémonies.

#### Révision des durées des concessions du cimetière.

Au colombarium, la concession d'une urne était proposée au prix de 500 € pour une durée de 15 ans et de 900 € pour 30 ans.

En revanche, le prix offert des concessions pour une durée de 30 ans à 16€/m<sup>2</sup>, une durée de 50 ans à 25€/m<sup>2</sup> et enfin la concession perpétuelle à 50€/m<sup>2</sup>.

Pour une gestion plus facile pour le renouvellement de ces concessions, M. le Maire propose au conseil l'abandon des concessions perpétuelles et de modifier le prix des parcelles d'une surface de 1.20m X 3m (une place) et de 2.40m X3m (deux places).

Après comparaisons avec d'autres prix de concessions ailleurs, les prix varient de 30 euros à 4000 euros pour les concessions.

Après le vote, le conseil municipal adopte le prix de 250 euros pour la concession d'une place pour une durée de 30 ans (renouvelable) et 400 euros pour 50 ans.

#### Délibération sur l'absence de reversement de la TAM (taxe d'aménagement) à la Communauté des Communes.

Suite à la non demande de reversement de cette taxe par la CDCHS, le conseil est invité à prendre une délibération pour ce non reversement. Délibération prise !

#### Présentation de l'APS Multiservice.

M. le Maire présente l'avant-projet dessiné par Atelier Parc (architecte) pour le multiservice à Nieul.

Le projet suscite encore quelques questions concernant l'aménagement intérieur. Son ouverture est prévue pour le premier semestre 2024.

Séance levée à 21h20

# Les hôtes de nos Rivières

Celui qu'on nomme Gardêche ailleurs est un **Vairon** ici.

La moule d'eau douce est une **Odonte**.

La perche goujounière est une **Grémille**.

Le crustacé par excellence est bien sûr l'**Écrevisse** (grise).

Celui qui porte un fourreau est le **Porte Faix**, la larve de la phrygane.

L'insecte majestueux est une **Libellule**.

Celle qui ne peut pas replier ses ailes est une **Éphémère**.

La flèche bleue rapide qui fait Tiitt est un **Martin Pêcheur**.

Sa larve est le têtard, mais je suis devenue grande, la **Grenouille**.

L'amphibien discret à deux vies terrestre et aquatique est un **Triton**.

Le bio indicateur aux fond sablonneux est un **Goujon**.

Le rat musqué se distingue du ragondin par sa **Queue Plate**.

Le cyprin qui vit en eaux calmes est le **Gardon**.

## A nos Fourneaux

1°) Quelle épice est une écorce d'un arbre, d'une couleur brune, et ayant un goût particulièrement chaud et doux, et que l'on associe avec la pomme, et qu'on peut utiliser aussi dans la préparation de chocolats et de liqueurs ?



2°) Quelle épice aux propriétés antiseptiques, est très utile contre les maux de dents. Elle est aussi souvent utilisée dans la choucroute, le pot-au-feu et la préparation du curry ?



3°) Quelle épice est utilisée pour parfumer les gâteaux, le pain d'épices, aromatiser le thé ? Elle est très employée dans la cuisine chinoise, indienne et japonaise, elle aurait des vertus aphrodisiaques.



4°) Quelle épice prend la forme de capsules vertes et est utilisée en Orient, dans les pays scandinaves et africains ? Son parfum très fort mais non piquant nécessite de l'utiliser en faible quantité. Elle est utilisée également pour parfumer le café turc ou le thé en Inde. Elle permet aussi de neutraliser l'odeur de l'ail après le repas.



5°) Quelle épice appelée aussi anis étoilé, est utilisée dans les apéritifs anisés industriels, dans les tisanes, dans le mélange 'cinq épices' et dans le curry ? Elle aromatiser aussi les gâteaux (en France) et les marmelades (en Allemagne), et possède aussi des propriétés carminatives.



6°) Considérée comme l'épice la plus chère du monde, elle est difficile à produire car il est ardu de cultiver la fleur dont elle est issue. Elle parfume le risotto à la milanaise ?



7°) Quelle graine, d'un diamètre de 1 mm peut s'ajouter à d'autres ingrédients comme le vinaigre qui constitue le condiment le plus utilisé après le sel et le poivre ?



8°) Comment s'appelle cette épice qui se rapproche du fenouil et dont les feuilles aromatisent les plats et les graines brun foncé servent de condiment, notamment dans des préparations macérant dans du vinaigre ? Elle peut être utilisée en infusion, pour stimuler le système digestif.



9°) Quelle épice râpe-t-on pour donner du goût aux viandes, poissons et autres plats, notamment au gratin dauphinois, et à la sauce béchamel ? Elle entre également dans la composition du curry.



10°) Quelle graine carminative issue d'une plante appelée « persil arabe » est utilisée aussi dans la cuisine méditerranéenne, asiatique et d'Amérique latine. Son parfum légèrement orangé agrémenter les tajines ou les terrines et bocaux de cornichons



### CITATION DU TRIMESTRE

Ne fais pas de TA vie ce que l'on attend de toi...

Fais de TA Vie ce que tu attends de toi !!!